



Demande de grâce sur un remboursement cpam

Par **frederickaubade**, le **03/12/2012** à **19:43**

bonjour, je me permets de vous ecrire ce mail afin de me venir en aide au moins pour ce soucis la car ce serait trop long, en fait j'ai reçu par erreur une certaines sommes d'argent par la cpam en plusieurs parties donc ne pouvais faire attention, etant actuellement en accident de travail , il y avait eu beaucoup d'erreurs, une fois en arret, une autre fois en accident etc...depuis plus d'un an je suis en depression, et dois rembourser la somme de 3700 euros,je rembourse donc la cpam de roubaix tous les mois de 104 euros depuis 5 mois pour 4 ans il me semble, je ne m'en sors plus financierement,j'ai aussi mis en vente ma voiture, et j'ai du mal de payer mes loyers, j'ai un enfant de 10 mois et ma femme n'as qu'un maigre salaire, c'est pourquoi je demande a la cpam de me faire grâce de la somme restante,svp aidez moi, pour une fois dans ma vie, je demande de l'aide l'etat!ou a la societe.

merci

Par **nurcan**, le **20/12/2012** à **17:12**

Bonjour , je travail a la cpam et

Il est possible d ecrire un courrier recommande avec ar au directeur de la cpam directement en expliquant votre situation et lui demandant une remise de dette .

si l erreur vient de la cpam le notifier dans le courrier .

il est possible egalemnt de repousser les echeances en cas de situation difficile . une solution est toujours possible il faut demander a etre recu par un responsable et expliquer votre cas il faut insister fortement c est ainsi que fonctionne les administrations